



Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Moyenne et Basse
Vallée de l'Ognon

République française - Département de la Haute-Saône

Extrait du registre des délibérations
DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE
VALLEE DE L'OGNON

SEANCE DU 23/02/2016

L'an deux mil seize, le 23 février à 16h00, le Bureau Syndical s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick OUDOT,

Date de convocations : 11/02/2016

Affichage le : 11/02/2016

Présents : Patrick OUDOT- Roland DOMARTIN-Pascal DUCRET-Pascal LAFAILLE-Michel MOUILLET-Jérémy RONDOT-Bernard VINCENT-Thierry MAIRE DU POSET-Maurice FASSENET.

Absents excusés : Sandrine MARION

OBJET : Désignation d'un secrétaire de séance –Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Bureau Syndical

Rapporteur, Monsieur Patrick OUDOT, Président

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Patrick OUDOT :

- ouvre la séance du Bureau Syndical,
- procède à la vérification du quorum.

A l'unanimité, le Bureau Syndical :

- nomme Pascal DUCRET comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 2 décembre 2015

Les comptes-rendus et les procès verbaux des séances de Conseil Syndical peuvent être consultés au SMAMBVO, et sont également transmis sous forme papier aux membres du Conseil Syndical.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,
Patrick OUDOT

Pour copie conforme,

Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.